

Après l'avoir salué, selon leur coutume, nos Pères et eux le conduisirent à l'église, où il fit ses prières devant le Saint-Sacrement. Ensuite, pour montrer aux Sauvages qu'il était venu pour eux, il alla à leur village, qui était un peu éloigné de la chapelle, et ayant passé quelque temps dans les cabanes à donner mille marques de son amitié et de sa vertu, il retourna à l'église, d'où on alla processionnellement au bûcher préparé pour la fête de Saint-Jean, qui tombait le lendemain.

Le P. Frémin marchait à la tête des Sauvages, puis le porte-croix avec deux enfants en surplis qui portaient les chandeliers, après lesquels marchait le P. Cholenec qui servait de diacre à M. le curé de Montréal, que l'on avait prié d'officier; M. l'intendant suivait, et avait après lui M. le gouverneur de Montréal et un grand nombre de Français; sur les deux côtés de cette longue procession s'était rangée en haie et en armes, la jeunesse Sauvage à la gauche, et la française à la droite, ayant à sa tête le fils de M. l'intendant. Ils firent tous plusieurs décharges, à l'instant où M. l'intendant eut commencé de mettre le feu au bûcher et où l'officiant eut entonné le chant ordinaire; ce chant fut continué par les Français et les Sauvages qui chantaient en deux chœurs, ceux-ci en latin et ceux-là en iroquois. Si M. l'intendant témoigna après cette cérémonie qu'il avait été ravi du chant et principalement de la dévotion de nos Sauvages qui avaient assisté à cette procession en silence et prière, nos Sauvages ne furent pas moins édifiés de l'y avoir vu toujours nu-tête, son chapelet à la main, et avec les marques de cette haute piété dont il fait une profession exemplaire. Il nous en donna